
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le jeudi 18 mai 2017 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE17 0796

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 18 mai 2017, en y retirant les articles 12.001 et 30.006, et en y ajoutant l'article 30.007.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE17 0797

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Distribution International Foyer FC inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de 48 mois, le contrat pour l'acquisition sur demande de casiers métallique pour les groupes d'intervention du Service de police de la Ville de Montréal SPVM, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 305 804,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 16-15550 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1175928001

CE17 0798

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des articles mentionnés, pour une période de 12 mois, les commandes pour l'auscultation et le diagnostic du réseau de distribution d'eau potable, incluant l'inspection des bornes d'incendie et la manipulation des vannes d'isolement liées, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15895 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses)
NORDIKeau inc.	Articles 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12	252 401,87 \$
SIMO Management	Articles 1, 2, 3 et 5.	135 885,78 \$

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1177324001

CE17 0799

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre collective, pour une période de 5 ans, pour la location et la livraison, sur demande, de toilettes mobiles, portatives et chimiques;
- 2 - d'accorder à Kelly Sani-Vac inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, pour une somme maximale estimée à 200 122,04 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15807 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1177482003

CE17 0800

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Eurovia Québec Grands Projets inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation de travaux de réparation de diverses structures 2017 - Lot 1 (projet 17-04), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 403 654,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 337901;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1177091001

CE17 0801

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 362 764,81 \$, taxes incluses, pour l'exécution de travaux d'accessibilité universelle au Chalet de parc Caron (3625), situé au 700, rue Muir, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Rénovacoœur Rénovation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 348 254,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5900;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1170652001

CE17 0802

Vu la résolution CA17 14 0090 du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension en date du 4 avril 2017;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 113 541,08 \$, taxes incluses, représentant 60 % du montant total du contrat accordé à Construction Larotek inc. pour les branchements d'égout en lien avec la reconstruction de trottoirs, là où requis, dans différentes rues de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, conformément aux documents de l'appel d'offres public PRR-17-07;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1174665003

CE17 0803

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 368 696,07 \$, taxes incluses, pour l'exécution de travaux d'accessibilité universelle au Chalet de parc Georges St-Pierre, situé au 999, avenue Oxford, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Entreprises Ricbo inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 353 948,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5901;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1170652002

CE17 0804

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet de convention, sans contrepartie financière, entre La Corbeille Bordeaux-Cartierville, organisme sans but lucratif, et la Ville de Montréal pour l'exploitation et la gestion d'un service de casse-croûte, durant la période allant de mai à septembre 2017, à la maison du Meunier dans le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1173703001

CE17 0805

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 29 696 \$ à Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI) pour réaliser le projet « Travail de milieu/de rue DDO », pour l'année 2016, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales au titre des Alliances pour la solidarité Ville - MTESS (2013-2018) - Ville liée de Dollard-des-Ormeaux;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement du soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1174910002

CE17 0806

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 25 000 \$, pour l'année 2017, à Entre-Maisons Ahuntsic pour la réalisation du projet Studio, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, au titre des Alliances pour la solidarité (2013 — 2018);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1176368004

CE17 0807

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 6 898,23 \$ relative au déplacement de MM. Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement de Saint-Léonard et Richard Celzi, conseiller de ville du district de Tétéraultville de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, ainsi que de Mme Marie-Eve Brunet, conseillère d'arrondissement du district Champlain-L'Île-des-Sœurs, de l'arrondissement de Verdun au Congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui se déroulera du 1^{er} au 4 juin 2017 au Shaw Convention Center à Ottawa;
- 2 - d'appuyer l'élection de MM. Michel Bissonnet et Richard Celzi ainsi que de Mme Marie-Eve Brunet à titre de membres du Conseil national d'administration de la FCM pour l'année 2017-2018 et d'assumer les coûts reliés à leur participation aux différentes réunions;
- 3 - d'accorder des avances de fonds aux montants de 2 347,82 \$ à M. Michel Bissonnet, de 1 973,46 \$ à M. Richard Celzi et de 2 539,01 \$ à Mme Marie-Ève Brunet;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1177665001

CE17 0808

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la programmation d'événements publics 2017 - 4^e partie;
- 2 - d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1170679009

CE17 0809

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 47 470,81 \$ pour la mise en place et la gestion du Prix Pierre-Ayot, du Prix Louis-Comtois et du Prix François-Houdé, édition 2017, incluant l'attribution de trois bourses totalisant 17 500 \$, soit 5 000 \$ pour le Prix François-Houdé (relève), 5 000 \$ pour le Prix Pierre-Ayot (jeune production) et 7 500 \$ pour le Prix Louis-Comtois (mi-carrière) afin de mettre en valeur le potentiel d'avenir de créateurs montréalais du secteur des arts visuels et des métiers d'art;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et l'Association des galeries d'art contemporain (AGAC) pour les prix en arts visuels et un autre avec le Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ) pour le prix François-Houdé, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser la directrice générale adjointe - Qualité de vie à signer les conventions pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1173013003

CE17 0810

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 89 150 \$ pour l'année 2017 en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration dont 67 100 \$ vers le Service des ressources humaines pour le financement d'un poste temporaire de conseiller en ressources humaines jusqu'au 31 décembre 2017, ainsi qu'un virement de 22 050 \$ vers le Service de police de la Ville de Montréal pour des honoraires professionnels, le tout selon les informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1173885001

CE17 0811

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la dépense estimée à 2 395,77 \$, taxes incluses, relative au déplacement de Madame Chantal Rouleau, membre du comité exécutif responsable de l'eau et des infrastructures de l'eau, du 21 au 23 juin 2017, à Toronto (Ontario), afin de participer au Sommet canadien de l'eau;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1171516002

CE17 0812

Il est

RÉSOLU :

de permettre aux propriétaires affectés d'immeubles situés dans les zones sinistrées en raison des inondations majeures du printemps 2017 sur le territoire de la Ville de Montréal, de reporter au 1^{er} décembre 2017, sans intérêts ni pénalités, le paiement du deuxième versement des taxes foncières annuelles de 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1174309001

CE17 0813

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'édicter, en vertu de l'article 33.3 du Règlement régissant la cuisine de rue (15-039), l'ordonnance numéro 1 jointe au présent dossier décisionnel, afin de modifier l'annexe C dudit règlement;
- 2 - d'édicter, en vertu de l'article 120 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (16-065), l'ordonnance numéro 5 jointe au présent dossier décisionnel, afin de modifier le tarif des sites de cuisine de rue de catégorie A.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1175086001

CE17 0814

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la nomination de monsieur André Trudeau à titre de directeur TI - Solutions d'affaires (Institutionnelles) dans la classe salariale FM10 (111 766 \$ - 139 713 \$ - 167 659 \$), à compter du 29 mai 2017, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal;
- 2 - d'autoriser le Directeur du Service des technologies de l'information à signer le contrat de travail pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1176120006

CE17 0815

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de prendre acte du rapport intitulé « Vers une gestion durable des eaux municipales - Bilan 2013-2016 »;
- 2 - d'autoriser la directrice du Service de l'eau à transmettre le bilan à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1174217002

CE17 0816

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport mensuel des décisions déléguées concernant les transactions d'acquisition ou d'aliénation d'un immeuble (terrain) d'une valeur maximale de 25 000 \$, couvrant la période du 1^{er} avril 2017 au 30 avril 2017, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1174396008

Levée de la séance à 9 h 43

70.001

Les résolutions CE17 0796 à CE17 0816 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville